

[Conteneur]

<b>GROUPE</b>	<b>P07</b>	<b>FONGICIDE</b>
---------------	------------	------------------

# **SIGNATURE XTRA STRESSGARD**

## **FONGICIDE**

Granule Mouillables

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR  
GAZON

### **Usage Commercial**

**PRINCIPE ACTIF:** Fosétyl AL.... 60%

**No. D'ENREGISTREMENT: 32800**  
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET: 1 Kg – 25 Kg

**Bayer CropScience Inc.**  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, Alberta T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847  
[www.bayeres.ca](http://www.bayeres.ca)

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le  
numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

## **PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus des vêtements de travail habituels, des chaussures et des chaussettes et un chapeau. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres plans d'eau. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Terrains de golf : Pour les activités de transplantation et d'ensemencement, ne pas retourner dans les zones traitées avant 48 heures suivant le traitement. Pour toute autre activité, ne pas retourner dans les zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Les gazonières : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Gazon : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

## **PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre

d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

### **ENTREPOSAGE :**

Entreposer SIGNATURE XTRA STRESSGARD dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse SIGNATURE XTRA STRESSGARD exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

### **ÉLIMINATION:**

#### **Élimination du contenant recyclable :**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

180613

[Livret]

**GROUPE P07 FONGICIDE**

# **SIGNATURE XTRA STRESSGARD**

**FONGICIDE**

Granule Mouillables

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR  
GAZON

**Usage Commercial**

**PRINCIPE ACTIF: : Fosétyl AL.... 60%**

**No. D'ENREGISTREMENT: 32800  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET: 1 Kg – 25 Kg

**Bayer CropScience Inc.**  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, Alberta T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847  
[www.bayeres.ca](http://www.bayeres.ca)

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le  
numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

SIGNATURE XTRA ET STESSGARD sont des marques déposées de Bayer.

## **INFORMATION GÉNÉRALE:**

SIGNATURE XTRA STRESSGARD peut être utilisé pour la suppression de la brûlure pythienne et la répression ou la suppression de la pourriture pythium des racines et aussi en tant que suppression préventive de l'antracnose (pourriture basale et brûlure des feuilles) dans le gazon. SIGNATURE XTRA STRESSGARD est entièrement systémique. Appliqué sur les feuilles, le produit se déplace jusqu'aux racines. SIGNATURE XTRA STRESSGARD est très efficace comme traitement préventif. Le produit doit être appliqué lorsque les plantes montrent les premiers symptômes de maladie ou lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie.

## **PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus des vêtements de travail habituels, des chaussures et des chaussettes et un chapeau. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres plans d'eau. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Terrains de golf : Pour les activités de transplantation et d'ensemencement, ne pas retourner dans les zones traitées avant 48 heures suivant le traitement. Pour toute autre activité, ne pas retourner dans les zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Les gazonnières : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Gazon : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

## **PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

### **ENTREPOSAGE :**

Entreposer SIGNATURE XTRA STRESSGARD dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse SIGNATURE XTRA STRESSGARD exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

### **ÉLIMINATION:**

#### **Élimination du contenant recyclable :**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## MODE D'EMPLOI

### GAZON

### TERRAINS DE GOLF, GAZONNIÈRES, SURFACES GAZONNÉES

Maladies ciblées	Dose (g/100 m <sup>2</sup> )	Intervalle d'application	Instructions
Pour la suppression de la brûlure pythienne	60 120 à 180	7 jours 14 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6,0 à 16,0 L d'eau/100 m<sup>2</sup> sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 60 g / 100m<sup>2</sup> et l'intervalle de 7 jours à titre préventif dans les endroits avec un peu d'histoire de la maladie.</p> <p>Utiliser la dose de 120 à 180 g/100m<sup>2</sup> et l'intervalle de 14 jours dans des conditions qui favorisent le développement de la maladie (&gt;30 C, une humidité élevée, un sol mouillé) pour une suppression résiduelle prolongée.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m<sup>2</sup> par saison.</p>
Pour la répression de la pourriture pythienne des racines	60 120	7 jours 14 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6,0 à 16,0 L d'eau/100 m<sup>2</sup> sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 60 g / 100m<sup>2</sup> et l'intervalle de 7 jours à titre préventif dans les endroits avec un peu d'histoire de la maladie.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m<sup>2</sup> par saison.</p>

Pour la suppression de la pourriture pythienne des racines	180	14 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6,0 à 16,0 L d'eau/100 m<sup>2</sup> sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 180 g/100m<sup>2</sup> et l'intervalle de 14 jours dans des conditions qui favorisent le développement de la maladie (&gt;30 C, une humidité élevée, un sol mouillé) pour une suppression résiduelle prolongée.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m<sup>2</sup> par saison.</p>
Pour la suppression d'antracnose (pourriture basale et brûlure foliaire)	60	7 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6 à 16 L d'eau/100 m<sup>2</sup> sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 60 g / 100m<sup>2</sup> et l'intervalle de 7 jours à titre préventif dans les endroits avec un peu d'histoire de la maladie..</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m<sup>2</sup> par saison.</p>
	100 à 180	7 à 14 jours	<p>Utiliser la dose de 100 à 180 g/100m<sup>2</sup> et l'intervalle de 7 à 14 jours dans des conditions de pression de la maladie élevée (&gt;30 C, une humidité élevée, un sol mouillé) pour une suppression résiduelle prolongée. Si les conditions sont particulièrement propices à la maladie, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100m<sup>2</sup> par saison</p>
<p>Faire une nouvelle application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p><b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b></p> <p>Pour la gestion de la résistance, il est recommandé de faire la rotation à d'autres fongicides offrant un mode d'action différent. Consulter la section « Recommandations en matière de gestion de la résistance » ci-après.</p>			

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Gestion de la résistance, SIGNATURE XTRA STRESSGARD, fongicide du groupe P07. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à SIGNATURE XTRA STRESSGARD et à d'autres fongicides du groupe P07. Il peut se produire une perte progressive ou complète



d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le SIGNATURE XTRA STRESSGARD ou les fongicides du même groupe P07 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique..
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à SIGNATURE XTRA STRESSGARD chez l'agent pathogène.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou à [www.bayercropscience.ca](http://www.bayercropscience.ca).

180613